



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Préparation au VIIe Plan: Plan et développement régional

R. Rémy

Résumé

Le développement régional agricole est absent du VIIe Plan. Les auteurs du rapport de la commission de l'Agriculture, en se contentant de mesures générales, laissent échapper l'aspect global du phénomène. La politique menée à l'égard de la montagne montre que le développement régional nécessite une autre approche.

Abstract

The plan and rural development - Agricultural regional development is not mentioned in the 7th plan. Those responsible for the report of the agricultural committee, by making do with general measures, allow the global aspect of the phenomenon to escape them. The policy implemented with regard to mountain areas shows that regional development requires another approach.

Citer ce document / Cite this document :

Rémy R. Préparation au VIIe Plan: Plan et développement régional. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 68;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4376>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4376

Fichier pdf généré le 08/05/2018

REMY R.

mots clés : VII^e Plan, développement régional.

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, 8, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. 225 28 50.

Résumé : Le développement régional agricole est absent du VII^e Plan. Les auteurs du rapport de la commission de l'Agriculture, en se contentant de mesures générales, laissent échapper l'aspect global du phénomène. La politique menée à l'égard de la montagne montre que le développement régional nécessite une autre approche.

The plan and rural development

Summary : Agricultural regional development is not mentioned in the 7th plan. Those responsible for the report of the agricultural committee, by making do with general measures, allow the global aspect of the phenomenon to escape them. The policy implemented with regard to mountain areas shows that regional development requires another approach.

Le VII^e Plan accorde peu de place au développement régional agricole. Ceci est d'autant plus étonnant que la « réduction des inégalités internes » constituait l'une des grandes orientations retenues.

Les disparités régionales en agriculture sont en effet beaucoup plus importantes que pour les autres secteurs. De plus, elles continuent à s'aggraver. Les années 1972 et 1973, qui avaient marqué un léger rattrapage, apparaissent a posteriori comme un accident dans une évolution assez constante.

Le rapport de la Commission de l'Agriculture est fort décevant. Le problème est abordé à l'occasion de développements intéressant deux orientations principales qui tendent à renforcer et adapter l'appareil de production agro-alimentaire, et à réduire les disparités.

Dans le cadre de la première orientation, le rapport se contente, en vingt-cinq lignes, d'émettre des réserves sur la politique d'assistance qui aurait été conduite jusqu'ici, et de renvoyer, quant aux moyens, les orientations générales définies pour l'agriculture sur un plan national.

Pour ce qui est de la deuxième orientation — réduire les disparités — les rapporteurs se contentent de formuler le souhait que les transferts en faveur des zones défavorisées soient maintenus.

Pour le reste, on réaffirme à nouveau que les actions générales devraient permettre de régler le problème.

En réalité, le phénomène régional n'est pas considéré comme un « facteur explicatif direct » du développement ou du retard de développement. Les facteurs explicatifs sont : le type de production (élevage), les structures (de petite dimension), l'âge (élevé) des agriculteurs. Il suffit donc de renforcer les politiques sectorielles concernant ces différents secteurs, ce que propose effectivement le Plan.

Ce raisonnement s'appuie d'ailleurs sur une analyse des corrélations entre les faibles revenus et les facteurs ci-dessus. La corrélation est très forte. Le phénomène régional ne fait que recouvrir ces trois aspects.

Cette conception est incapable de susciter le développement dans les régions en retard ou en difficulté. Certes, l'explication *apparente* du retard du développement régional est liée statistiquement à ces trois facteurs. Mais en conclure qu'il suffit de traiter « verticalement » ces problèmes par des politiques sectorielles est sans doute une erreur.

Le développement n'est pas réductible à ces trois aspects pris séparément. Il y a quelque chose « en plus » qui ne peut être explicité que par des concepts de nature sociale :

groupe, milieu, société.

La politique doit prendre en compte ce phénomène dans son essence. L'objectif d'une politique de développement régional est de *modifier les comportements* en substituant à des comportements traditionnels des comportements de progrès.

De plus, ces comportements ne doivent pas être adoptés par quelques-uns seulement, mais par le groupe (le milieu).

1. Prise de conscience par le groupe de sa propre existence, c'est-à-dire de sa spécificité et de ses problèmes.

Pour s'identifier, le groupe doit acquérir en effet le sentiment d'une différence par rapport à la collectivité, et le sentiment d'une communauté d'intérêts.

C'est, en tout cas, le cheminement suivi par les organisations professionnelles agricoles pour les zones de montagne. Leur objectif était de faire prendre conscience aux montagnards, de la communauté d'intérêts qui les liait, de les amener à réfléchir sur leurs problèmes.

2. Reconnaissance par la collectivité nationale et par l'Etat du groupe, de sa spécificité, et surtout de son apport à la nation.

Dans ce domaine, les bonnes intentions et les déclarations ne suffisent pas. La définition et la mise en œuvre d'une politique spécifique est déterminante et, plus encore, le contenu de cette politique.

En l'occurrence, les aides directes accordées à *tous* les agriculteurs de montagne ont joué un rôle considérable sur le plan non seulement économique, mais psychologique. Elles ont signifié l'intérêt que l'Etat portait au maintien de l'agriculture dans ces régions.

3. Définition, adoption, et généralisation d'un modèle de développement.

Les aides directes ne suffisent pas. Elles risquent, si elles ne sont pas complétées par d'autres mesures, de faire croire aux intéressés qu'ils seront assistés perpétuellement.

Le milieu montagnard se trouve, de ce fait, devant deux problèmes : définition d'un modèle de développement adapté à ces régions et aux nouvelles conditions économiques (type de production, techniques...); mise en œuvre et généralisation de ce modèle.

Actuellement, le milieu montagnard se heurte à de nombreux obstacles : difficultés pour définir ce modèle qui ne peut être unique; manque de réceptivité du milieu aux expériences...

La difficulté du développement tient dans la particularité des situations qui appellent chaque fois une démarche spécifique.